

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 7 février 2025 à 20h00 selon convocation en date du 3 février 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGÉAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
M BOUILHAC (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2025-011 : Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données

Le Maire rappelle les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et l'obligation de désigner un Délégué à la Protection des Données pour assurer la conformité des traitements de données personnelles.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

1. Approuve le contrat RGPD avec la société GAIA

- Le contrat, ayant pour objet de mettre en conformité de la commune de LIGINIAC avec les exigences du RGPD, a été présenté et détaillé aux membres du Conseil municipal.
- Le contrat comprend notamment la mise en place de procédures de protection des données, la sensibilisation du personnel, et la supervision de la conformité continue.

2. Approuve la nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO)

- Conformément à l'article 37 du RGPD, le Conseil municipal approuve la nomination de SAS GAIA en tant que Délégué à la Protection des Données (DPO) de la commune de LIGINIAC
- Monsieur Christophe DELMAS, ou tout représentant de la société GAIA aura pour mission d'informer et de conseiller la commune sur ses obligations en matière de protection des données, de contrôler le respect du RGPD, et de coopérer avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 7 février 2025.
Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 019-211911300-20250207-DCM202511-DE

Berger
Levrault

